

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 60 (1987)

Heft: [12]

Rubrik: Informationen Schule Schweiz = Informations scolaires suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'OFIAMT

*Présentation par son directeur,
M. Klaus HUG*

L'OFIAMT constitue une partie importante du Département fédéral de l'économie publique compétent en matière de politique économique. Il s'occupe essentiellement de l'économie intérieure. Au centre de ses préoccupations figurent le marché de l'emploi, le développement régional et la formation professionnelle. Plus concrètement, ses tâches concernent la politique en matière de main-d'œuvre étrangère, le placement, l'assurance-chômage, la formation et le perfectionnement professionnel, la pédagogie pour la formation professionnelle, le droit du travail, la protection des travailleurs, les arts et métiers, le développement économique régional, la politique du tourisme et la statistique sociale. La rapidité des mutations structurelles et technologiques, à notre époque, accroît notamment l'importance de la formation professionnelle.

L'OFIAMT a son siège à Berne; il comprend également les inspections fédérales du travail de Lausanne, Aarau, Zurich et Saint-Gall. Ses dix divisions et ses autres services occupent plus de 260 collaborateurs.

La concentration de tâches qui, dans d'autres pays, sont réparties entre plusieurs ministères permet à l'OFIAMT d'harmoniser diverses politiques sectorielles et de veiller à leur cohérence. On évite ainsi de prendre des mesures contradictoires ou faisant double emploi. L'office entretient

des contacts permanents avec les partenaires sociaux afin de pouvoir mener une politique économique efficace, adaptée aux situations et qui soit comprise par tous.

A une époque caractérisée par de rapides mutations techniques et économiques, le renouvellement qualitatif de l'économie suisse est pour l'OFIAMT une préoccupation primordiale. L'office s'efforce d'y contribuer dans tous les domaines où s'exerce son activité. Cette mission est difficile, mais extrêmement importante. L'idée directrice est celle-ci: une économie efficace et compétitive sur le plan international suppose des relations équitables entre les partenaires sociaux, et réciproquement. Dans les questions importantes de l'économie publique comme dans les détails juridiques et techniques, il convient donc de rechercher un esprit de continuité, les solutions de compromis qui s'avèrent les plus heureuses.

(«Entreprendre», Genève)

INFORMATIONEN SCHULE SCHWEIZ
INFORMATIONS SCOLAIRES SUISSES

Informatik- Obligatorium

Am XI. Kolloquium der Arbeitsgruppe Informatik der Mittelschulen vom 30. und 31. Oktober standen die Lehrerbildung, der Lehrplan und das Lehrmittel für das Obligatorium, die Bewertung der Informatikkenntnisse sowie neue Entwicklungen der Telematik und der